

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GENFIT : Franc succès de l'opération d'aménagement des termes et de rachat partiel de la dette obligataire

- **Approbation par 98,5% des actionnaires (quorum 23,36%) et par 100% des porteurs d'OCEANES (quorum 70,88%) s'étant exprimés**
- **85,7 millions d'euros de dette convertible seront effacés, en ne mobilisant que 47,48 millions d'euros après les opérations de règlement-livraison du rachat partiel devant se tenir cette semaine**
- **Extension de la maturité jusqu'à 2025, offrant à GENFIT les moyens d'exécuter son nouveau plan stratégique**

Lille (France), Cambridge (Massachusetts, États-Unis), le 25 janvier 2021 – GENFIT (Nasdaq et Euronext: GNFT), société biopharmaceutique de phase avancée engagée dans l'amélioration de la vie des patients atteints de maladies hépatiques et métaboliques (la « **Société** »), annonce aujourd'hui les résultats du vote des actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée, sur deuxième convocation, ce lundi 25 janvier 2021 à 14h30 (heure de Paris) (l'« **Assemblée Générale Extraordinaire** ») et du vote des porteurs des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes émises par la Société le 16 octobre 2017 (les « **OCEANES** ») lors de l'assemblée des porteurs des OCEANES qui s'est déroulée ce lundi 25 janvier 2021 à 17h30 (l'« **Assemblée des Porteurs** »). L'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration de la Société aux deux assemblées ont été adoptées à plus de 98,5 % des suffrages exprimés pour ce qui concerne l'Assemblée Générale Extraordinaire et à 100 % des suffrages exprimés pour ce qui concerne l'Assemblée des Porteurs.

La Société peut ainsi procéder au rachat partiel de 2 895 260 OCEANES que certains des porteurs d'OCEANES se sont engagés auprès de la Société à lui vendre à terme, au prix de 16,40 euros (incluant les intérêts courus d'une valeur de 0,30 euros) (sur 6 081 081 OCEANES initialement émises et en circulation) représentant un montant nominal de 85 699 696 euros, soit 47,6 % des OCEANES en circulation (sur un montant nominal total de 179 999 997,60 euros) pour un montant total cumulé de 47,48 millions d'euros (le « **Rachat Partiel** »).

Les opérations de règlement livraison du Rachat Partiel devraient se dérouler d'ici le 29 janvier 2021. Les OCEANES ainsi rachetées seront annulées par la Société.

Pascal Prigent, Directeur Général de GENFIT, a déclaré : « *Nous remercions nos actionnaires et les porteurs d'OCEANE pour leur soutien tout au long de ce processus qui acte, aujourd'hui, la modification des termes de nos obligations et qui se conclura, cette semaine, par le rachat partiel. Ainsi, GENFIT effacera près de 50% de sa dette obligataire, soit environ 85,7 millions d'euros, en dépensant seulement*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

47,48 millions d'euros dans le rachat partiel. Nous parvenons en outre à reporter la maturité du solde des OCEANes à fin 2025, ce qui devrait nous apporter davantage de flexibilité pour valoriser nos futurs résultats de Phase 3 dans la PBC, en cas de succès, début 2023, de notre essai clinique ELATIVE™. Nos équipes sont désormais tournées vers l'avenir et déterminées à faire de l'année 2021 celle du rebond : la contrainte financière étant desserrée, nous retrouvons en effet notre pleine capacité d'action pour exécuter notre nouvelle stratégie. »

Assemblée Générale Extraordinaire

Toutes les résolutions ont été adoptées à une large majorité de plus de 98,5% des suffrages exprimés, en accord avec les recommandations du Conseil d'Administration. 9 068 366 actions ont été enregistrées sur un total de 38 813 943 actions ayant droit de vote sur un total de 38 858 617 actions, représentant un quorum de 23,36%.

Le résultat du scrutin par résolution est disponible sur le site internet de la Société dans la rubrique Investisseurs & Médias (<https://ir.genfit.com/fr/informations-financieres/assemblee-generale-des-actionnaires>).

Une rediffusion de l'Assemblée Générale Extraordinaire est disponible depuis notre site web Investisseurs <https://ir.genfit.com/fr>, dans la section « événements » et sur la page « Assemblée Générale des actionnaires », dans l'onglet « Données financières ».

Assemblée des Porteurs

Toutes les résolutions ont été adoptées à 100% des suffrages exprimés, en accord avec les recommandations du Conseil d'Administration. 4 310 607 OCEANes ont été enregistrées sur un total de 6 081 081 OCEANes, représentant un quorum de 70,88%.

Le résultat du scrutin par résolution est disponible sur le site internet de la Société dans la rubrique Investisseurs & Médias (<https://ir.genfit.com/fr/informations-financieres/assemblee-generale-des-actionnaires>).

Une rediffusion de l'Assemblée des Porteurs est disponible depuis notre site web Investisseurs <https://ir.genfit.com/fr>, dans la section « événements » et sur la page « Assemblée Générale des actionnaires », dans l'onglet « Données financières ».

À PROPOS DE GENFIT

GENFIT est une société biopharmaceutique avancée engagée dans l'amélioration de la vie des patients atteints de maladies cholestatiques et métaboliques chroniques du foie. GENFIT est

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

pionnier dans le domaine de la découverte de médicaments basés sur les récepteurs nucléaires, fort d'une histoire riche et d'un solide héritage scientifique de près de deux décennies. GENFIT recrute actuellement des patients pour ELATIVE™, un essai clinique de Phase 3 évaluant elafibranor dans la cholangite biliaire primitive (« **PBC** »). Abordant la prise en charge clinique des patients atteints de maladies hépatiques à travers une approche intégrée, GENFIT développe également NIS4™, une technologie nouvelle de diagnostic visant à faciliter l'identification des patients atteints de NASH « à risque ». NIS4™ fait l'objet d'un accord de licence à la Société LabCorp® pour le développement et la commercialisation aux Etats-Unis et au Canada d'un test diagnostic moléculaire sanguin basé sur cette technologie. GENFIT est installée à Lille, Paris et Cambridge, MA (États-Unis). GENFIT est une société cotée sur le Nasdaq Global Select Market et sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment B (Nasdaq et Euronext : GNFT). www.genfit.fr

AVERTISSEMENT

Ce communiqué n'est pas une communication à caractère promotionnelle et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus.

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives à propos de GENFIT, y compris au sens où l'entend le Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et en particulier des déclarations prospectives relatives au rachat partiel de certaines OCEANES. L'utilisation de certains mots, comme tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir », « permettre », « viser », « encourager », « être confiant » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Bien que la Société considère que ses projections soient basées sur des hypothèses et attentes raisonnables de sa Direction Générale, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes connus ou inconnus, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Ces aléas et incertitudes comprennent, parmi d'autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris dans le domaine des biomarqueurs, au progrès et aux résultats des essais cliniques prévus et en cours, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant ses candidats-médicaments et solutions diagnostiques, à la fluctuation des devises, à la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement, ainsi qu'à ceux développés au Chapitre 2 « Facteurs de risque et contrôle interne » du Document d'Enregistrement Universel 2019 de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 27 mai 2020 sous le numéro D.20-0503, ainsi qu'à la section 2 « Facteurs de risque » de de l'Amendement au Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'AMF le 22 décembre 2020 sous le numéro D.20-0503-A01, disponibles sur les sites Internet de GENFIT (www.genfit.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et à ceux développés dans les documents publics

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

et rapports déposés auprès de la Securities and Exchange Commissions (« **SEC** ») américaine, y compris le Rapport Annuel Form 20-F déposé auprès de la SEC le 27 mai 2020. De plus, même si les résultats, la performance, la situation financière et la liquidité de la Société et le développement du secteur industriel dans lequel elle évolue sont en ligne avec de telles déclarations prospectives, elles ne sauraient être prédictives de résultats ou de développements dans le futur. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication de ce document. Sous réserve de la réglementation applicable, la Société ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'évènements futurs ou autres.

CONTACT GENFIT

GENFIT | Investisseurs

Naomi EICHENBAUM – Relations Investisseurs | Tel : +1 (617) 714 5252 | investors@genfit.com

RELATIONS PRESSE | Media

Bruno ARABIAN – Ulysse Communication | Tel : 06 87 88 47 26 | barabian@ulyse-communication.com

Hélène LAVIN – GENFIT | Tel : 03 20 16 40 00 | helene.lavin@genfit.com